

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 39 du 3 septembre 2015

TEXTE SIGNALE

DÉCRET

portant abrogation du décret du 1er mars 1994 portant classement du dépôt de munitions de la base aérienne 112 de Reims-Champagne (Marne) et créant un polygone d'isolement autour de son emprise.

Du 20 août 2015

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES.

DÉCRET portant abrogation du décret du 1er mars 1994 portant classement du dépôt de munitions de la base aérienne 112 de Reims-Champagne (Marne) et créant un polygone d'isolement autour de son emprise.

Du 20 août 2015

NOR D E F P 1 5 1 8 7 6 5 D

Texte abrogé :

A compter du 23 août 2015 : Décret du 1er mars 1994 (n.i. BO ; JO n° 56 du 8 mars 1994, p. 3691).

Référence de publication : JO n° 193 du 22 août 2015, texte n° 16 ; signalé au BOC 39/2015.

Par décret en date du 20 août 2015, le décret du 1^{er} mars 1994 portant classement du dépôt de munitions de la base aérienne 112 de Reims-Champagne (Marne) et créant un polygone d'isolement autour de son emprise est abrogé.

Le polygone d'isolement créé autour du dépôt de munitions de la base aérienne 112 de Reims-Champagne (Marne) est supprimé.